

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2023, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2023, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Madame CHARBONNIER Elise, Administratrice de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Présidente, Rectorat de l'académie de Grenoble, Grenoble.

Madame AMBRE Emmanuelle, Technicienne de Recherche et de Formation de classe supérieure, experte, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur ETCHEVERRY Cédric, Attaché d'Administration de l'Etat, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame FAUSSILLON Frédérique, Ingénieure de Recherche de 2ème classe, Ecole centrale de Lyon, Ecully.

Monsieur LAMOURI Yannis, Assistant Ingénieur, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Madame VIGATO Aurélia, Ingénieure d'Etudes de classe normale, Université Grenoble Alpes, Gières.

Monsieur RUPIED Jérôme, Asistant Ingénieur, suppléant, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Pour le Président
et par délégation

Fait à Saint Martin d'Hères, le 11 mai 2023.

—
La Directrice générale des services adjointe
Directrice générale déléguée aux
Ressources humaines, Santé, QVT

Carole Kada